

## Notice concernant l'examen final EPS 2022 de maître ferblantier (diplôme féd.)

---

### 1. Règlement d'examen

Le règlement d'examen du 3 mai 2007 et les directives du 13 janvier 2021 règlementent l'examen final. Ces documents sont disponibles sur [www.suissetec.ch](http://www.suissetec.ch) (rubrique Formation).

### 2. Admission

Conditions d'admission (ch. 3.3 du règlement d'examen ; ch. 2.1 des directives) :

- brevet fédéral de contremaître en ferblanterie ;
- 4 ans d'expérience professionnelle après l'apprentissage ;
- avoir réussi tous les examens de module. Dans chaque module, la note minimale de 4,0 doit être atteinte.

### 3. Dates de l'examen

Remise de l'énoncé du travail de diplôme	3 février 2022
Délai de remise du travail de diplôme	3 mars 2022
Etude de cas en gestion d'entreprise	14 mars 2022
Oral du travail de diplôme	15 - 17 mars 2022

### 4. Lieu de l'examen

- Etude de cas en gestion d'entreprise : **Raiffeisen Arena Hägendorf SO.**
- Oral du travail de diplôme : centre de formation suissetec de Lostorf SO.

### 5. Inscription

Le formulaire d'inscription doit être rempli *en ligne*.

Les **documents** suivants sont à joindre **impérativement** (*en ligne*) (ch. 3.1 / 3.2 / 3.3 du règlement d'examen) :

- Copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo** (passeport, carte d'identité)
- Copie du brevet fédéral de contremaître en ferblanterie**
- Copies des certificats de travail ou attestations de travail**, comme justificatifs d'une expérience professionnelle d'au moins quatre ans après l'apprentissage. Les informations suivantes doivent y figurer : date d'entrée, activité/fonction, éventuelle date de départ, date de l'établissement du certificat ou de l'attestation.
- Copies de tous les certificats de modules** selon le ch. 2.1 des directives (à classer par ordre croissant)

### Répétant :

Les candidats qui répètent l'examen n'envoient que le document suivant :

- **Copie d'une pièce d'identité officielle munie d'une photo** (passeport, carte d'identité)

*Suite à la page suivante*

---

## Délai d'inscription : 29 novembre 2021

---

- Les inscriptions reçues hors délai ou incomplètes ne sont pas acceptées par la commission de qualité.
- Tous les certificats de module requis doivent être disponibles à la date limite d'inscription. Les examens de modules passés après la date limite d'inscription ne peuvent pas être pris en compte.
- Une fois vos données transmises, vous recevrez automatiquement une confirmation de réception par courrier électronique.

**IMPORTANT** : si vous ne recevez pas de confirmation, veuillez contacter **immédiatement** le secrétariat des examens de *suissetec* (voir point 9. Renseignements).

Vous recevrez par écrit d'ici fin janvier la décision concernant l'admission à l'examen.

### 6. Taxe d'examen

a) Candidats d'entreprises membres de <i>suissetec</i>	b) Candidats d'entreprises non membres
Taxe d'examen CHF 1 000	Taxe d'examen CHF 1 000
Déduction de la contribution de formation* CHF - 600	

\*Les cotisations de formation sont déduites à hauteur de CHF 600 en tant que paiement anticipé pour les employeurs et les employés des entreprises membres de *suissetec*.

La facture de la taxe d'examen est envoyée avec l'admission.

### 7. Prix pour les meilleurs diplômés

Le meilleur diplômé / la meilleure diplômée par métier (selon la note globale obtenue à l'examen final) recevra en récompense une montre IWC.

### 8. Cérémonie de remise des diplômes

La cérémonie de remise des diplômes aura probablement lieu le vendredi 10 juin 2022 à Zurich.

### 9. Renseignements

En cas de questions, adressez-vous au secrétariat des examens de *suissetec*.

Courriel : [examen@suissetec.ch](mailto:examen@suissetec.ch)

- Stefania Miranda, tél. 043 244 73 49
- Elena Meier-Zanelli, tél. 043 244 73 46
- Markus Pfander, tél. 043 244 73 45

Septembre 2021